



Préalable d'un licenciement

Par **CVSon**, le **27/03/2015** à **22:34**

Bonsoir,

J'ai reçu une lettre recommandée avec accusé réception, pour un entretien préalable d'un licenciement, ensuite un appel de mon patron pour me dire que c'est une erreur et il souhaite annuler cette procédure. Je me suis présenté à cet entretien, il m'a répété comme au téléphone, mais je n'ai toujours pas reçu son courrier d'annulation. J'aimerais savoir le délai (son courrier d'annulation) et que dois je faire. J'ai besoin des conseils...

Merci

Cvson

Par **P.M.**, le **28/03/2015** à **09:05**

Bonjour,

Vous ne dites pas si vous vous êtes fait assister pour vous présenter à l'entretien préalable afin d'avoir un témoin...

Je vous conseillerais d'envoyer une lettre recommandée avec AR à l'employeur pour relater ce qui s'est passé et vous étonner qu'il ne vous ait pas confirmé l'annulation par écrit...